

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie,

- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, notamment ses articles 27 et 28,
Vu la délibération n° 2020-05-51 du 12 novembre 2020, par laquelle le Conseil d'administration du Centre de gestion donne délégation au Président pour prendre toute décision concernant les marchés de travaux, de fournitures et de services,
Vu la délibération n° 2024-03-34 du 27 juin 2024, par laquelle le Conseil d'administration du Centre de gestion a décidé de recourir aux services de France Domaine pour la vente de ses véhicules d'occasion,
Vu le résultat des ventes aux enchères sur la plateforme France Domaine en dates du 25 septembre 2024 et du 29 octobre 2024 ;

DECIDE

Article 1 : A l'occasion de la vente du 25 septembre 2024, ont été cédés les biens suivants :

- Le véhicule Peugeot 107, immatriculé CV-116-KG, date de 1^{ère} mise en circulation, le 03/06/2013 est vendu au Garage de la Trousse pour la somme de 4 200 euros ;
- Le véhicule Peugeot 208 immatriculé DJ-856-PL, date de 1^{ère} mise en circulation le 25/08/2014 est vendu à Monsieur Thierry Guermann pour la somme de 4 450 euros ;
- Un rack à pneus est vendu à l'entreprise Vedrines automobiles pour la somme de 105 euros ;
- Un Visio test physiologique de marque Essilor, IM VIP F est vendu à Monsieur Bekrar Nasser, pour la somme de 560 euros.

Article 2 : A l'occasion de la vente du 29 octobre 2024, ont été cédés les biens suivants :

- Le véhicule Peugeot 208, immatriculé DV-313-PK, mis en circulation le 09/09/2015 est vendu à la société 2A CAR pour la somme de 3 400 euros
- La borne de recharge Prowallbox Move, un lot de 5 Visio tests Essilor analogiques année 2010 ainsi qu'un Visio test Essilor numérique sans câble d'alimentation sont vendus à la société M2S pour la somme de 200 euros (wallbox), 2250 euros pour les 5 visiotests et 850 euros pour le Visio test seul ;
- Un lot de 3 Visio tests Essilor numériques année 2017 est vendu à Monsieur Hamidat Nassim pour la somme de 2400 euros ;

Article 3 : les biens sont sortis de l'état de l'actif du CDG74.

Article 4 : le Directeur du CDG 74 est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à M. le Préfet de la Haute-Savoie, à M. Le Trésorier payeur Départemental et affichée dans les locaux du centre.

Article 5 : la présente décision fera l'objet d'une communication au Conseil d'Administration lors de sa réunion la plus proche.

Fait à Annecy, le 20 novembre 2024
Le Président du CDG 74,

TELETRANSMIS
Le : 29.11.2024.

Antoine de MENTHON

